

Concordia et le politiquement correct de l'extrême ou la lâcheté déguisée en vertu

Par Joseph Facal, le 27 août 2020

L'affaire traîne depuis des semaines... et c'est justement ce qui est inquiétant.

À l'automne 2019, une professeure de cinéma à Concordia projette en classe un film sur **Pierre Vallières**.

Pour des jeunes d'aujourd'hui, Vallières est un inconnu. **Catherine Russell** explique donc que Vallières fut un Québécois ayant milité pour le socialisme et l'indépendance.

Elle ajoute qu'il a publié, en 1968, un ouvrage intitulé Nègres blancs d'Amérique.

Tempête

Neuf mois plus tard, au début d'août 2020, des étudiants lancent une pétition contre elle. On veut lui retirer son cours.

Son « crime » ne fut pas de montrer le film, ou de parler de Vallières, ou d'appuyer ses idées.

Son « crime », c'est qu'elle a prononcé le mot « nègre ». Vous lisez correctement.

Pas pour faire une blague ou un commentaire raciste. Simplement parce qu'elle citait... le titre de l'ouvrage.

Nous sommes rendus là.

La professeure a certes eu tort. Mais pas le tort invoqué par les pétitionnaires.

Son tort fut de s'être excusée, le 31 juillet d'avoir « *choqué [...] si profondément* » certains étudiants.

Elle annonce ensuite tous les nouveaux clichés pénitents sur son « privilège » de « professeur blanc », et sur l'importance d'assurer aux étudiants un « espace sécuritaire » contre les idées ou les mots qui pourraient les troubler.

S'excuser, c'est admettre des torts. Erreur. Les requins ont senti le sang. C'est après son repentir que la pétition fut lancée.

Il y a ici deux problèmes, et le plus inquiétant des deux n'est pas le plus apparent.

Le premier est que ces incidents sont devenus innombrables. Un vent de censure balaie le monde universitaire.

Les mêmes qui voudraient plus de diversité dans les lieux de pouvoir luttent contre la diversité intellectuelle en attaquant ceux qui les dérangent.

C'est une attaque frontale contre la liberté d'expression, pourtant déjà balisée sur le plan légal par l'interdiction des discours haineux appelant à la violence.

Que la situation des Québécois de souche n'ait jamais été aussi dramatique que celle des Noirs n'a rien à voir ici.

Le pamphlet est un genre littéraire qui repose tout entier sur l'exagération.

On peut aussi comprendre, sans le cautionner, que des jeunes, aujourd'hui comme hier, soient atteints par des fièvres idéologiques intenses.

Le temps les calmera.

Le second problème, plus insidieux, est la réaction de Concordia.

D'abord, une porte-parole envoie un courriel pour dire « qu'il n'y a pas de place pour le racisme à Concordia ».

Racisme ? Où ? Qui ? En quoi ?

Puis, on annonce des séances de sensibilisation à l'importance de la diversité.

Peureux

Mais sur la demande des pétitionnaires de sanctionner la professeure ? Silence depuis bientôt un mois.

Concordia tremble dans ses culottes. Voilà le pire problème.

Si la direction n'était pas si lâche, cette affaire se réglerait en 15 minutes. On affirme qu'elle n'a rien dit de répréhensible, on réaffirme le droit à la liberté académique, on explique qu'il n'y a pas de droit de ne pas être choqué.

Bref, on défend la professeure et, au-delà, on défend des principes fondamentaux.

C'est trop demander à des gens qui déguisent leur lâcheté en vertu.

Source: Journal de Montréal et de Québec de QMI/Québecor Médias de Québecor Inc. pour Pierre Karl Péladeau

